

Agriculture | Limousin : 96 % des surfaces de la Safer vendues à des agriculteurs



La conférence départementale du foncier rural organisée par la Safer Nouvelle-Aquitaine s'est déroulée le 8 novembre à Limoges, dans les locaux du centre de formation Chéops, en présence d'une cinquantaine de participants. Pour cet ultime rendez-vous départemental, le marché foncier et l'activité de la SAFER en 2018 ont été dévoilés avant la conférence sur le foncier rural « La Terre à quoi ? » offrant l'occasion aux agriculteurs, élus et représentants d'organismes de découvrir l'envers du décor en prenant part, de manière fictive, à un comité technique.

Cette année, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural a choisi de faire participer ses invités en leur soumettant deux exemples très réalistes de transmissions afin de mieux appréhender ses missions et les enjeux du foncier. « Nous avons parfois un manque de communication en campagne comme en ville constate Pascal Combecau, président du comité technique des agriculteurs, le sélus ou les organisations ne voient pas toujours le travail accompli par la Safer donc, pour le rendre plus visibles, nous allons vous proposer de siéger en comité technique avec deux cas qui sont le reflet de la réalité d'un vrai comité. Avant cela, le bilan du marché foncier rural en 2018 a été présenté. Quelques 3 443 ventes ont été réalisées, en hausse de 6% par rapport à 2017, soit 9 771 ha mis sur le marché (+8%) pour une valeur de 187 millions d'euros contre 177 en 2017 (+6%). « Pour le marché foncier agricole l'augmentation est de 14% concernant les surfaces vendues soit 7 243 ha et de 16% en valeur avec 47 M€ précise Nathalie Lebas, chef du service départemental. Le marché foncier forestier a diminué de 9% en surfaces vendues en un an avec 1 052 ha et augmenté de 3% en valeurs avec 4,7 M€. Le marché agricole est majoritaire et très important en Haute-Vienne avec 1 000 ha de plus sur le marché en un an ». Les prix sont stables autour de 3 000 €/ha avec une tendance à la baisse depuis 2015 mais les écarts sont importants de 2 580 €/ha au nord du département à 3 280 €/ha sur le Plateau de Millevaches. »



Soutenir l'installation des jeunes

L'activité de la Safer en 2018 a été passée au crible. Sur les 1 645 ha qu'elle a acquis, 908 ha équivalents à 87 acquisitions pour 8,3 M€ ont permis de soutenir l'installation tandis que 57 propriétaires ont mis à disposition 676 ha via une convention pour une durée de 1 à 6 ans renouvelable une fois. « Il faut noter que 61% des acquisitions de la Safer concernent des lots inférieurs à 10 ha et 70% des opérations ont une valeur inférieure à 75 000 € complète-t-elle. La très grande majorité des surfaces revendues a été consacrée au développement de l'agriculture (96%) dont 58% à l'installation et 37 % à la consolidation et la restructuration. » Ainsi, vingt jeunes agriculteurs ont pu s'installer, un nombre en baisse. Il faut ajouter 424 ha au titre du portage foncier dont bénéficient dix jeunes, 254 ha pour le projet avorté de ligne LGV, 58 ha stockés dans l'attente d'une transmission et 12 ha pour le Conservatoire des Espaces Naturels. « Nous avons beaucoup de biens à vendre et, face aux difficultés à trouver des porteurs de projets, nous avons créé un service dédié il y a quelques années afin de proposer le bon produit au bon prix au bon porteur explique-t-elle, 40 propriétés sont en ligne sur notre site dont 37 à vocation élevage et/ou 8 pour le tourisme rural, ce qui a déclenché 170 visites en Limousin et 24 ventes. » Enfin, neuf comités techniques se sont réunis en 2018, 158 candidatures ont été examinées, 135 retenues et 1 560 ha transmis.



Corinne Mérigat

Crédit Photo :

Publié sur aqui.fr le 08/11/2018

[Url de cet article](#)